

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 17 septembre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

En ouverture de cette conférence de presse, je souhaite partager avec vous les informations dont je dispose concernant un terrible accident de la route survenu hier matin, à 35 km au nord-est de Damara, dans la préfecture d'Ombella-Mpoko.

Un véhicule blindé de transport de troupes de la MINUSCA a basculé dans la rivière Ombella-Mpoko juste avant de franchir un pont. Ce véhicule blindé faisait partie d'un convoi de cinq véhicules venus chercher du matériel à Bangui et qui regagnait Bambari.

Cinq membres d'une unité de police constituée de la République du Congo sont portés disparus. Deux autres ont été blessés et évacués vers Bangui où ils reçoivent des soins médicaux appropriés. Leur état est actuellement stable.

Des équipes de secours ont immédiatement été dépêchées sur place pour extraire le véhicule de la rivière et retrouver nos camarades disparus. Au moment où je vous parle [11 heures, heure de Bangui] les opérations se poursuivent.

Depuis hier après-midi, tout au long de la nuit et encore ce matin, les opérations de sauvetage mobilisent l'ensemble de la Mission, -la Force, la Police, les ingénieurs civils, mais également les Centrafricains auxquels, au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de mission, Valentine Rugwabiza, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance. Cette solidarité nous est précieuse en ces moments difficiles.

Enfin, des enquêteurs ont également été déployés sur le terrain afin d'établir les circonstances exactes de l'accident.

Vous l'avez suivie et largement couverte : la Table ronde d'investissement pour le financement du Plan national de développement (PND) 2024-2028 s'est tenue à Casablanca en début de semaine. Les Nations Unies en République centrafricaine ont participé à cet événement sous le leadership du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la MINUSCA, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire pour la République centrafricaine, Mohamed Ag Ayoya.

Nous avons contribué à la réussite de cette Table ronde en soutenant les projets du Gouvernement, en partageant notre expertise dans les différents panels thématiques, et en renforçant la confiance des partenaires.

En marge de cet événement, le système des Nations Unies en RCA a lancé le Fonds pour le développement durable en République centrafricaine – le Fonds Emaï. L'objectif de ce fonds est de soutenir les efforts du Gouvernement pour mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de ses priorités nationales.

Près de 2,7 millions de dollars américains ont déjà été mobilisés grâce aux généreuses contributions de la Suisse et du Fonds pour la consolidation de la paix. Le Système des Nations Unies en Centrafrique, qui comprend 23

entités dont la MINUSCA, demeure un partenaire clé du Gouvernement, en apportant un soutien intégré à la mise en œuvre du PND à travers son Plan-cadre de coopération 2023–2027.

Ce Plan, élaboré conjointement avec le Gouvernement et ses partenaires, aligne l'action du système des Nations Unies sur le Plan national de développement, les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Questions journalistes

Radio Guira FM (Samuel Bogoto)

- Je voudrais revenir un peu sur cet accident qui a eu lieu sur la route de Damara. C'est vrai que les enquêtes se poursuivent. Est-ce qu'on peut avoir les circonstances qui sont à l'origine de cet accident ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Comme je vous l'ai dit dans mon propre liminaire, toutes les informations qui ont été mises à ma disposition, je les ai partagées avec vous. Les circonstances de l'accident, une fois encore, hier, un convoi de cinq véhicules des Forces de police constituées de la République du Congo, ce convoi composé de cinq véhicules était venu à Bangui pour chercher des équipements, repartait sur Bambari et donc à 35 kilomètres de Damara, le véhicule blindé de transport de troupes qui fermait la marche du convoi, juste avant de franchir le pont qui avait déjà été franchi par les quatre autres véhicules, a glissé et est tombé dans la rivière Ombella M'Poko. Voilà les circonstances de l'accident.

Deux sur les sept passagers à bord du véhicule blindé de transport de troupes, deux personnes ont pu s'extraire du véhicule et en sortir. Ils ont été rapatriés ici à l'hôpital de la MINUSCA, à Bangui, où leur état est jugé stable. Nos cinq autres collègues, au moment où je vous parle, sont portés disparus. Donc, toute la Mission est mobilisée pour pouvoir sortir le véhicule de l'eau et aussi pour pouvoir secourir nos camarades disparus. Nous avons aussi noté avec une grande appréciation et avec beaucoup de reconnaissance et d'émotion que non seulement la Mission s'est mobilisée, mais aussi toute la population, toutes les personnes sur place pour pouvoir nous assister dans ces moments particulièrement difficiles pour la Mission.

Questions journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Je voulais juste rebondir sur le sommet qui s'est tenu à Casablanca où la MINUSCA aussi a pris part et une promesse de fonds a été annoncée et déjà une mobilisation en ce sens-là. Deux petites questions sur ce sujet. Comment est-ce que la MINUSCA va aussi, à travers ce fonds, accompagner de façon technique, c'est-à-dire la mise en œuvre ou bien l'usage de ce fonds, puisqu'il s'agit du fonds Emaï pour qu'il y ait une effectivité de l'appui à la population centrafricaine ?
- La deuxième question, toujours sur ce fonds, la priorité va s'atteler sur quoi concrètement, s'agissant du fonds Emaï ? Si vous pouvez nous dire un peu plus sur ça. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Le fonds a été mis en place par l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies présente ici en République centrafricaine. Je vous l'ai rappelé, il y a actuellement 23 agences, fonds et programmes des Nations Unies qui sont présents en République centrafricaine, dont la MINUSCA. Donc, ce fonds concerne l'ensemble des Nations Unies. Il ne vous aura pas échappé que dans le nom de notre mission, MINUSCA, il y a le « I » pour « Intégrée », Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. C'est ce qui signifie qu'en nous donnant notre mandat, le Conseil de sécurité s demande à la MINUSCA de travailler en étroite collaboration avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies présents ici: UNICEF, HCR, PAM, PNUD, ONU-Femmes... vous les connaissez aussi bien que moi.

Ce fonds a été établi, lancé par l'ensemble du système des Nations Unies, dont la MINUSCA. C'est le système des Nations Unies qui va assurer la gestion de ce fonds. Les priorités sont celles du Plan national de développement, sont celles du Plan cadre de coopération qui est signé entre les Nations Unies et le Gouvernement centrafricain mais lequel plan de cadre de coopération est tout à fait aligné, et c'est normal, avec le Plan national de développement et aussi avec les Objectifs de développement durable.

Les priorités, vous les connaissez également, c'est de pouvoir atteindre la stabilisation du pays et de pouvoir permettre de passer de l'assistance humanitaire au développement. Ce sont les grandes lignes. Pour avoir plus de détails, je vous renvoie à mes collègues de l'équipe de pays des Nations Unies.

Questions journalistes

Radio Ndeke Luka (Christ Jordan Badengbe)

- Ma question, c'est sur une situation dans le Mbomou, précisément à Pombolo et aussi à Gambo. Il y a des jeunes qui ont été sélectionnés par la MINUSCA dans le cadre du projet CVR. Ils se sont plaints chez nous parce que depuis quelques mois, après avoir fini de travailler, ils n'ont pas encore reçu leur gain. Est-ce que vous êtes au courant de cette situation et comment est-ce que la MINUSCA va faire pour les payer ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie d'attirer mon attention sur cette situation dont je n'ai pas connaissance, mais je vais me rapprocher de mes collègues en charge de la mise en œuvre des projets CVR et je vous apporterai une réponse.

Questions journalistes

Radio Fréquence RJDH (Jospin Petho Sally)

- Malgré l'ouverture d'un processus de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, l'ANE a publié avant-hier les grandes dates des élections de 2025 - 2026. Que pense la MINUSCA dans cette situation ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Vous le savez, la publication du calendrier électoral, mais au-delà de la publication du calendrier électoral, la gestion de l'ensemble du processus électoral incombe entièrement à l'Autorité nationale des élections qui est l'institution nationale en charge de l'organisation des élections. Nous, nous apportons un soutien à cette organisation, à cette institution, un soutien logistique, un soutien technique, un soutien pour la mobilisation des ressources, un soutien politique, évidemment. Nous n'avons pas à commenter les actions réalisées par l'Autorité nationale des élections. Nous, notre soutien suit le calendrier de l'Autorité nationale des élections puisque le Conseil de sécurité nous demande explicitement d'assister les autorités centrafricaines pour l'organisation des prochaines élections.

Questions journalistes

Oubangui Médias (Deus Gracias Tchemanguere)

- Ma question aussi va dans le même sens que celle que le confrère vient de poser. L'ANE a déjà publié la liste. On va dans quelque temps convoquer le corps électoral et les autres scrutins. Mais déjà, le fonds qui est prévu pour ces élections n'est pas encore mobilisé. L'ANE a des soucis à mobiliser le fonds. Mais est-ce que vous pouvez nous dire ce qui se fait au niveau de la MINUSCA pour appuyer le Gouvernement, particulièrement l'ANE, pour réussir ce lourd pari ?
- Qu'est-ce que vous allez apporter concrètement en termes de soutien à l'ANE, en plus de ce que la MINUSCA a déjà fait ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Oui, vous avez raison de le préciser, en plus de ce que nous avons déjà fait [car] c'est un soutien permanent. Vous le savez, nous soutenons les processus électoraux, parce que l'objectif du soutien électoral des Nations Unies aux processus électoraux est de pouvoir renforcer les capacités des institutions en place et de les rendre autonomes à terme. Ce que nous avons fait déjà dans le processus actuel ? Nous avons fortement soutenu la révision du fichier électoral. Actuellement, nous continuons à apporter un soutien technique pour notamment la finalisation du budget. Il y a le soutien sécuritaire avec des réunions tenues chaque semaine pour la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections, donc, des réunions qui réunissent l'ANE, la MINUSCA, la police, la gendarmerie et les FACA, puisque le moment venu, il s'agira d'assurer la sécurité à la fois des personnels qui travailleront dans les bureaux de vote, mais aussi la sécurité des personnes qui iront déposer leurs bulletins dans les bureaux de vote. Il y a le soutien logistique pour le déploiement du matériel, depuis Bangui vers les zones isolées, le plus souvent par moyen aérien. Il y a aussi le soutien que nous apportons pour la mobilisation des fonds en faisant du plaidoyer auprès des différents partenaires afin de les encourager à soutenir et à financer ce processus.

La contribution de la MINUSCA se fait conformément au mandat qui nous a été donné par le Conseil de sécurité. Il s'agit d'une contribution qui est une contribution que nous apportons en conseils, en ressources humaines qui sont mises à la disposition de l'Autorité nationale des élections et, aussi, avec des activités qui peuvent être assimilées à des dons en nature. [Par exemple] lorsque nous déployons des agents électoraux, lorsque nous déployons du matériel électoral, nous utilisons notre flotte aérienne. Voilà le soutien que nous apportons et que nous allons continuer à apporter, et cela, conformément au mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité en vertu de la résolution 2759 qui guide actuellement nos activités. C'est l'une des priorités de mise en œuvre de notre mandat actuellement.

Questions journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Je reviens encore sur une situation. Il y a de cela deux jours, le réseau des femmes de l'UNPOL, avec leurs collaboratrices des FSI ont effectué une patrouille pédestre dans le 8^e arrondissement pour s'enquérir un peu de la situation de sécurité dans cette zone. À l'issue de cela, il y a eu l'engouement de la population de pouvoir demander à la MINUSCA, surtout au service de l'UNPOL, de garantir la sécurité dans leur zone, puisqu'aux alentours du 8^e arrondissement, jusqu'au côté de l'aéroport, cette population vit un calvaire avec des cas de braquages et d'enlèvements. Est-ce que ce genre de patrouilles peut toutefois aider à rétablir la sécurité dans cette zone de manière permanente, puisque cette population a exprimé vraiment le besoin de la présence des forces dans sa zone pour qu'elle vive dans la paix ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

L'organisation de patrouilles, qu'il s'agisse de patrouilles de la police ou de patrouilles militaires, évidemment, ont pour objectif de rassurer les populations, de pouvoir aussi engager directement avec les populations, d'avoir un retour sur leurs sentiments par rapport à la sécurité et de pouvoir aussi adapter la réponse à l'insécurité et aux menaces. Les patrouilles sont l'un des outils qui sont mis à notre disposition dans le cadre de la protection des populations civiles. Effectivement, nous tentons, chaque fois que cela est possible, d'organiser des patrouilles conjointes qui unissent à la fois les Forces de la police de la MINUSCA -UNPOL- mais aussi les représentants des Forces de sécurité intérieures, de même entre la Force de la Mission et les FACA. À terme, vous le savez, puisqu'une mission de maintien de la paix n'a pas vocation à rester éternellement dans un pays, à terme, évidemment, le rôle de la MINUSCA va aller en s'amenuisant et la responsabilité de ce maintien de la sécurité incombera pleinement aux Forces de sécurité intérieures et aux FACA. On n'en est pas encore là, mais il faut avoir cela en tête.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.